

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Déficiences auditives



UNIVERSITÉ
LAVAL

Centre d'aide aux étudiants

La déficience auditive

La déficience auditive réfère à une difficulté ou une incapacité de bien distinguer les sons (aigus, graves) et leur intensité (faible, forte). La surdité ne consiste pas uniquement à entendre moins fort; le plus souvent elle implique un manque dans la réception des sons. La personne entend des sons incomplets, car la gamme de leur fréquence ne peut être perçue entièrement.

On parle de déficience auditive lorsque l'oreille ayant la capacité auditive la plus grande, présente une déficience évaluée à un niveau de 25 décibels ou plus. On considérera la « déficience auditive grave » à un niveau de 70 décibels et plus.

Le port d'appareils auditifs permet une meilleure amplification de la réception des sons, mais il n'en améliore pas la clarté.



La déficience auditive varie d'une personne à l'autre. La surdité peut être congénitale ou acquise à la suite d'un accident, d'une maladie, en raison de l'âge avancé ou par exposition au bruit. Le moment d'apparition de la surdité (si elle est apparue avant l'âge de deux ans) ainsi que sa sévérité auront un impact indirect sur l'expression orale de la personne. La personne sourde n'est pas muette, mais ces deux éléments ci-haut mentionnés interfèrent avec le processus naturel d'apprentissage de la parole.

Plusieurs personnes sourdes ou malentendantes ont bénéficié de rééducation orthophonique. Leur performance varie d'une personne à l'autre; certaines parlent très bien, d'autres plus difficilement et enfin d'autres préfèrent utiliser un mode d'expression dans lequel elles sont plus confortables, soit la langue des signes.

Interprétariat

Il se peut que la personne sourde bénéficie des services d'un interprète. Ce dernier se placera à proximité d'elle et :

- s'il s'agit d'un *interprète oraliste*, il lui redira tout ce qui est dit en classe sans mettre de voix;
- s'il s'agit d'un *interprète gestuel*, il lui traduira tout ce qui est dit en classe à l'aide d'un langage signé manuellement.

Le rôle de l'interprète consiste à rendre le message dans sa totalité en transmettant fidèlement l'esprit et l'intention du message (que ce soit quand le professeur parle, quand un étudiant intervient, quand quelqu'un rit ou s'il y a un bruit dans la classe). À cette fin, l'interprète établit un lien entre le professeur et la personne sourde, en classe ou dans leurs rencontres individuelles.

En aucun cas, l'interprète ne se substitue au professeur ou à la personne sourde dans l'acte de transmettre ou d'apprendre des connaissances. Un code de déontologie existe pour cette profession.

Communiquer en présence d'un interprète

- Si vous avez quelque chose à dire à la personne sourde, adressez-vous directement à elle d'abord et non à l'interprète : l'interprète est « l'oreille » de l'étudiante ou de l'étudiant sourd, non un messenger ni un commissionnaire.
- Si vous vous adressez à la personne sourde, elle ne pourra vous regarder, car pour vous écouter, elle doit regarder l'interprète : il peut être difficile au début de s'adresser à quelqu'un qui ne vous regarde pas.
- L'interprète traduit en signes gestuels ou retransmet l'exposé du professeur. Il va sans dire qu'un certain décalage se manifeste entre le débit du professeur et l'interprétation qui en est donnée. Par conséquent, la réaction de l'étudiant sourd peut se faire attendre quelque peu.
- Si votre cours doit faire appel à une terminologie technique qui n'est pas courante, il serait souhaitable de remettre d'avance un petit lexique à la personne handicapée auditive et à l'interprète; la lecture labiale et l'interprétation de tels mots peuvent représenter un achoppement.

Matériel adapté

La personne malentendante peut avoir recours à un appareil d'amplification du son par modulation de fréquence (Appareil M.F.) qui ressemble à un baladeur. Le professeur porte un micro émetteur et la personne malentendante porte un récepteur s'ajoutant à ses prothèses auditives personnelles. L'appareil M.F. neutralise la distance entre l'émetteur et le récepteur. Il amplifie sélectivement la voix du professeur et, par conséquent, il réduit les bruits ambiants. Bien que le micro du professeur soit sans fil, il peut sembler quelque peu embarrassant. Toutefois, le système d'amplification est particulièrement précieux pour la personne handicapée auditive.

Communiquer efficacement

Les personnes sourdes oralistes ont généralement reçu un entraînement spécial leur permettant d'utiliser leur capacité auditive résiduelle. Cependant, selon le type et l'importance de la surdité, même avec des prothèses amplifiant les sons et les bruits environnants, la personne sourde perçoit une faible partie de ces derniers. Elle doit alors interpréter le mouvement des lèvres pour saisir les propos du locuteur. Voici quelques suggestions pour faciliter la communication avec une personne sourde :

- garder le visage découvert et bien visible;
- ne jamais masquer les lèvres avec les mains ou un livre;
- éviter de mâcher de la gomme ou autre nourriture;
- s'exprimer clairement et naturellement sans exagérer l'articulation;
- maintenir un débit normal ni trop lent ni trop rapide;
- éviter de hausser le ton : une voix trop forte crée de la distorsion lorsqu'elle est amplifiée par une prothèse;
- éviter de se placer devant une fenêtre : la personne sourde serait éblouie par la lumière du soleil et verrait difficilement votre visage;
- quand on utilise le tableau noir ou le rétroprojecteur, se retourner vers la personne sourde avant de parler;
- éviter de se déplacer en parlant et de marcher de long en large : cela peut nuire à la personne sourde pour lire sur vos lèvres;
- se placer à une distance qui n'excède pas dix pieds (trois mètres) et regarder la personne sourde autant que possible;

- la personne sourde tire toujours profit d'un support visuel; écrire au tableau les informations importantes relatives au cours et aux travaux ainsi que les mots spécifiques à la discipline;
- il y a de bonnes chances que lorsque la personne regarde le professeur, elle ne saisisse pas ce qui est dit ici et là dans la classe. Dans ce cas, il serait utile de résumer la question posée par les autres étudiants avant d'y répondre;
- lorsque cela est possible, fournir aux étudiants les grandes lignes de la matière à voir pendant la période de cours; la personne malentendante connaîtra alors les principales étapes du cours et pourra en suivre plus facilement le déroulement;
- répéter et souligner les informations et les consignes importantes;
- formuler les phrases autrement plutôt que de les répéter plusieurs fois lorsque la personne malentendante semble mal comprendre : vous employez peut-être un mot, un symbole ou une expression qu'elle ne connaît pas;
- rappeler occasionnellement aux autres étudiants du cours de parler clairement en faisant des phrases complètes et de se retourner vers leur camarade malentendant lorsqu'ils s'adressent à lui;
- donner souvent un indice à la personne ayant une déficience auditive afin qu'elle sache quel est le sujet de conversation en cours. Par exemple: «Pierre, nous discutons de politique». Cet indice peut facilement se glisser dans la conversation, surtout lorsque la personne sourde semble confuse ou lorsqu'un autre individu vient se joindre au groupe. Éviter de passer du coq-à-l'âne sans le signaler à la personne;
- en racontant un récit long et détaillé ou en donnant des directives importantes, s'assurer que l'interlocuteur comprendra avant de poursuivre la conversation; afin de vérifier cette compréhension, faire répéter ou poser des questions touchant les aspects clés du message;
- si un étudiant ou une étudiante parle hors du champ de vision de la personne malentendante, prendre la peine de répéter la question ou le commentaire et d'esquisser un geste vers l'interlocuteur pour que le déroulement de la conversation devienne évident;
- transmettre les renseignements importants par écrit : les avis d'annulation de cours, le détail des travaux, etc. devraient faire l'objet d'un message courriel ou d'une notice au tableau;

- se servir de phrases complètes lorsque l'on parle plutôt que de mots isolés. Éviter les phrases interminables et cousues de détails;
- avant d'adresser la parole à une personne ayant une déficience auditive, s'assurer d'attirer son attention, par exemple, en lui touchant l'épaule.

Accommodements possibles pour les études

En conformité avec la Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval, des accommodements peuvent être nécessaires.

La prise de notes en classe

Il est fort probable que la personne ayant une déficience auditive utilise les services d'un preneur de notes, habituellement un camarade de classe. Étant constamment occupée à lire sur les lèvres ou à suivre l'interprète, elle ne peut, comme les autres étudiants, suivre ce qui est dit tout en ayant la tête baissée pour écrire.

Lectures, examens et travaux de session

La situation de chaque personne étant unique, lorsque des accommodements aux examens sont requis, ils sont nécessairement indiqués dans la lettre d'attestation d'accommodement présentée par l'étudiant à chaque début de session, au département concerné (professeur ou personne responsable).

Pour les étudiants sourds qui utilisent la langue des signes québécoise (LSQ) pour s'exprimer, le français constitue une langue seconde. Ils peuvent alors éprouver certaines difficultés au niveau de la grammaire, de l'orthographe ou encore de la compréhension des textes, des concepts et des expressions. Pour ces personnes, la lecture et la rédaction requièrent parfois plus de temps. Afin de pallier ces difficultés, certains aménagements sont possibles comme :

- fournir à l'avance à la personne sourde les textes ou documents à lire;
- dans certains cas, lui accorder plus de temps pour effectuer les lectures, les travaux de session et les examens.

En résumé, il est souhaitable que professeurs et étudiants s'entendent clairement sur leurs attentes respectives, et ce, dès le départ.

Pour plus de détails concernant le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval, consultez notre site www.aide.ulaval.ca

Confidentialité

Le Centre d'aide aux étudiants applique une politique de confidentialité par laquelle il s'engage à ne pas transmettre quelque documentation que ce soit sans une autorisation écrite de l'étudiant.

Sources :

Site Association des devenus sourds et malentendants du Québec, [En ligne]. <http://www.adsmqam.org/> (Page consultée le 7 avril 2017)

Site Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), [En ligne]. www.cqda.org/ (Page consultée le 15 juin 2010)

Site ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, section aide financière : certificat médical pour déficiences fonctionnelles majeures et autres déficiences reconnues. <http://www.afe.gouv.qc.ca/tous-les-formulaires/detail/certificat-medical-deficiences-fonctionnelles-majeures-et-autres-deficiences-reconnues/> (Page consultée le 7 avril 2017)



Aa



Bb



Cc



Dd



Ee



Ff



Gg



Hh



Ii



Centre d'aide aux étudiants
Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap

Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université, local 2121
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-2880

Télécopieur : 418 656-7866

acsesh@aide.ulaval.ca

www.aide.ulaval.ca



Jj



Kk



Ll



Mm



Nn



Oo



Pp



Qq



Rr



Ss



Tt



Uu



Vv



Ww



Xx



Yy



Zz